

## GPA : le coup de force de l'Union européenne



Article rédigé par *Causeur*, le 01 décembre 2022

Source [Causeur] : Sous le couvert d'un projet de « Reconnaissance mutuelle de la parentalité », l'UE cherche à imposer à tous les États-membres la reconnaissance du principe de la gestation pour autrui, légalisant ainsi partout en Europe l'exploitation des mères « porteuses » surtout ukrainiennes et la séparation des enfants de leur mère biologique. Ce tour de passe-passe se réalise au nom de la liberté de circulation, mais tout ce qui concerne la famille relève de l'autorité souveraine de chaque État. Tribune de la présidente de La Manif pour tous.

L'Union européenne, championne de la paix depuis 1945, héritière des droits de l'Homme et, depuis peu, protectrice « des valeurs européennes » (au contenu peu clair à vrai dire), s'apprête à mettre en danger les femmes et les enfants au motif de la liberté de circulation.

En effet, au détour d'un projet de « reconnaissance mutuelle de la parentalité » que la Commission européenne prévoit d'adopter le 7 janvier prochain, le principe de la gestation pour autrui (GPA) serait *de facto* reconnu et ce, par tous les États-membres de l'Union européenne.

Ursula von der Leyen, la présidente de la Commission européenne, a lancé ce projet dès le début de son mandat, fin 2019. Cela correspond justement à la tactique prônée par Terry Reintke, co-présidente de l'intergroupe LGBTI au Parlement européen : « *Nous poussons pour une loi, ou a minima une reconnaissance automatique des documents légaux entre les États membres. [...] Nous pouvons utiliser la liberté de mouvement garantie par les traités pour faire avancer les choses. C'est notre point d'entrée sur ce sujet* ».

Retrouver l'intégralité de l'article [en cliquant ici](#)

01/12/2022 01:00